



Comité de Défense sociale

Jeudi 27 mars 2008

Aujourd'hui le troisième circuit de la Cour d'appel fédérale a rendu un verdict qui maintient la condamnation de Mumia Abu-Jamal suite à une machination judiciaire. La Cour, en repoussant l'appel de Mumia pour un nouveau procès, a ordonné une nouvelle audience concernant la peine pour décider s'il sera à nouveau condamné à mort ou s'il sera condamné à la mort de la prison à vie.

La décision de la Cour est une nouvelle gifle pour tous les opposants à l'injustice raciste. Rappelant l'infâme décision de Dred Scott, la Cour a une nouvelle fois déclaré qu'un combattant pour la liberté des Noirs comme Mumia n'a aucun droit que les tribunaux soient tenus de respecter. Mumia, ancien porte-parole du Black Panther Party, partisan de MOVE et journaliste renommé, est un homme innocent, condamné pour ses opinions politiques. Il n'aurait jamais dû passer un seul jour en prison. Il faut des protestations de masse, centrées sur la puissance de la classe ouvrière, pour exiger sa libération immédiate.

Le Partisan Defense Committee et les Labor Black Leagues aux Etats-Unis appellent à des manifestations demain dans plusieurs villes.

**Le Comité de défense sociale appelle à un rassemblement de protestation
samedi 29 mars à Paris, face au consulat des Etats-Unis,
place de la Concorde, 14 heures.**

Pour plus d'information : www.partisandefense.org

Le CDD est une organisation de défense légale et sociale, non sectaire, se basant sur la lutte de classe et prenant fait et cause pour les intérêts de tous les travailleurs. Cet objectif est en accord avec les conceptions politiques de la Ligue trotskyste de France.

CDD, MBE 168, 108 rue Damrémont, 75018 Paris

cdds-france@hotmail.fr

www.PartisanDefense.org

Tél : 01 42 08 01 49